

# Une complémentarité entre bus, métros et tramways à renforcer

*Présentation*

Observatoire Régional des Transports



Damien DOTTA  
Jacques POUGNARD



# Une étude en partenariat avec MPM

- ✓ Communauté urbaine de MPM = Autorité Organisatrice des Transports Urbains (AOTU) sur son territoire
  
- ✓ Elabore le plan de déplacements urbains (PDU)  
→ rechercher une organisation optimale de tous les modes de déplacement
  
- ✓ Un PDU en cours de révision

# Le réseau de la RTM couvre un bassin de 890 000 habitants

---

- ✓ Le bassin centre de MPM
  - Marseille, Allauch, Plan-de-Cuques et Septèmes-les-Vallons
- ✓ Le réseau de la RTM : Près de 110 itinéraires de transports en commun
  - Plus de 80 lignes de bus
  - 4 lignes de transports en commun en site propre (TCSP) :
    - 2 métros et 2 tramways

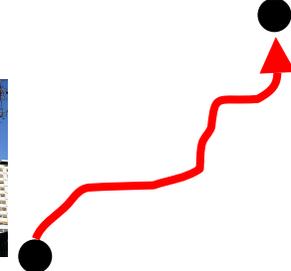
# Une population proche du réseau de transports en commun

---

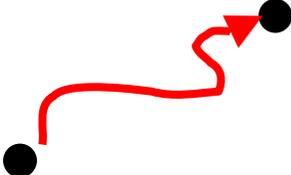
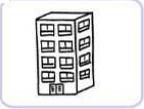
- ✓ 98% d'entre eux résident à moins de 10 minutes à pied d'un arrêt de transport en commun
- ✓ 6 habitants sur 10 ont accès à au moins 5 lignes différentes en moins de 10 minutes à pied de chez eux

Cependant, cette large couverture territoriale masque de fortes disparités de temps d'accès

# Méthodologie : un outil pour modéliser les temps de parcours en transports en commun



Entrée dans le réseau

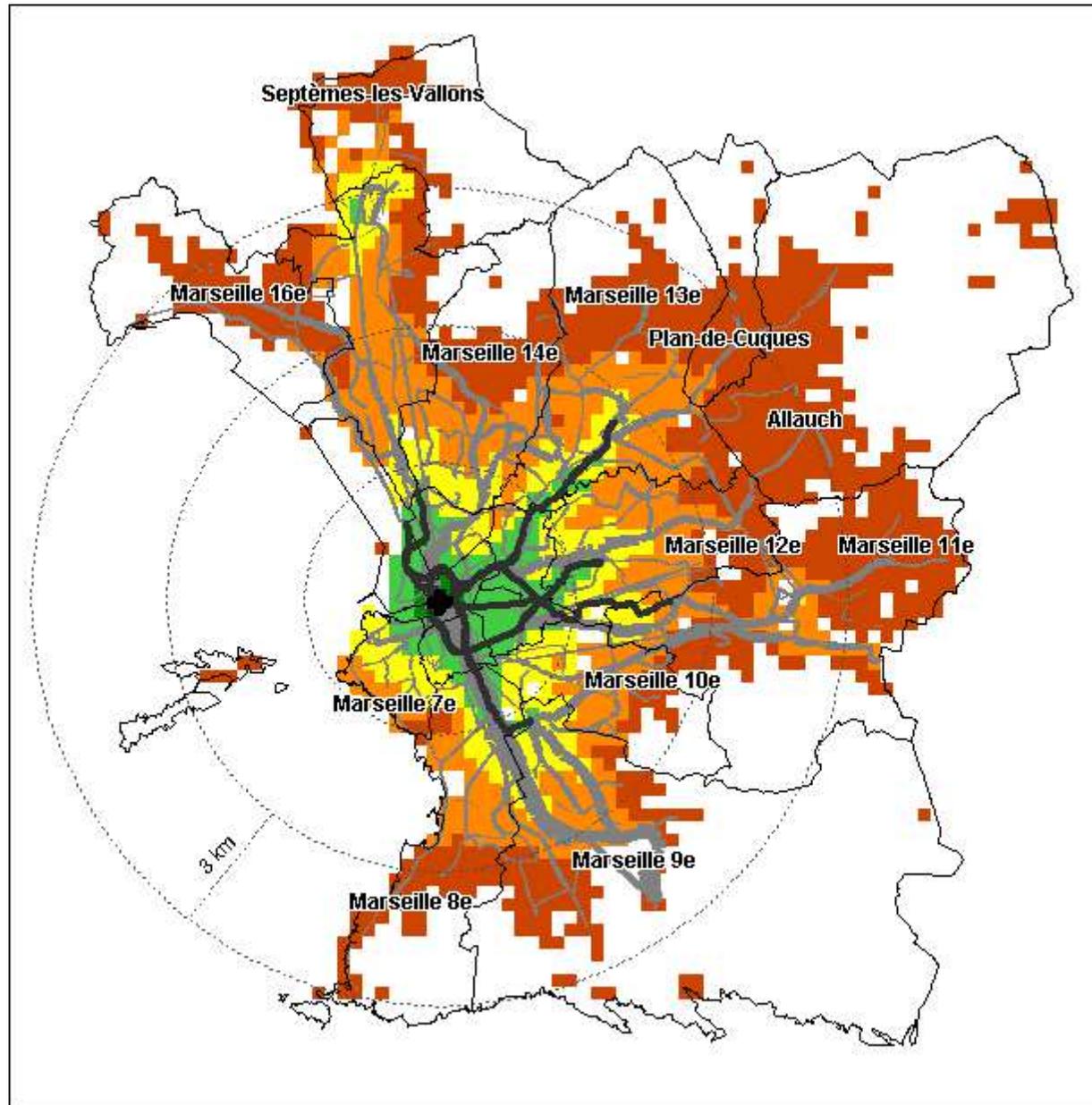


## Méthodologie 1 : Un distancier via les transports en commun

Qui tient compte de nombreux paramètres :

- Du lieu de résidence des habitants
- Du positionnement exact des arrêts de transports en commun
- Du positionnement exact des lieux d'intérêt à rejoindre
- Du temps d'attente (en fonction de la fréquence de la ligne de TC empruntée)
- De la vitesse commerciale du transport en commun utilisé
- Des éventuelles correspondances effectuées par le voyageur
- Des éventuels temps de marche à pied à effectuer...

# Combien de temps met-on pour se rendre au centre-ville depuis son domicile en transports en commun ?

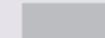


Temps d'accès  
via le réseau des transports en commun

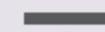
- 40 minutes ou plus
- de 30 à moins de 40 minutes
- de 20 à moins de 30 minutes
- de 10 à moins de 20 minutes
- moins de 10 minutes



Principaux pôles d'échange



Réseau des bus (en serpent d'offre)



Réseau des TCSP



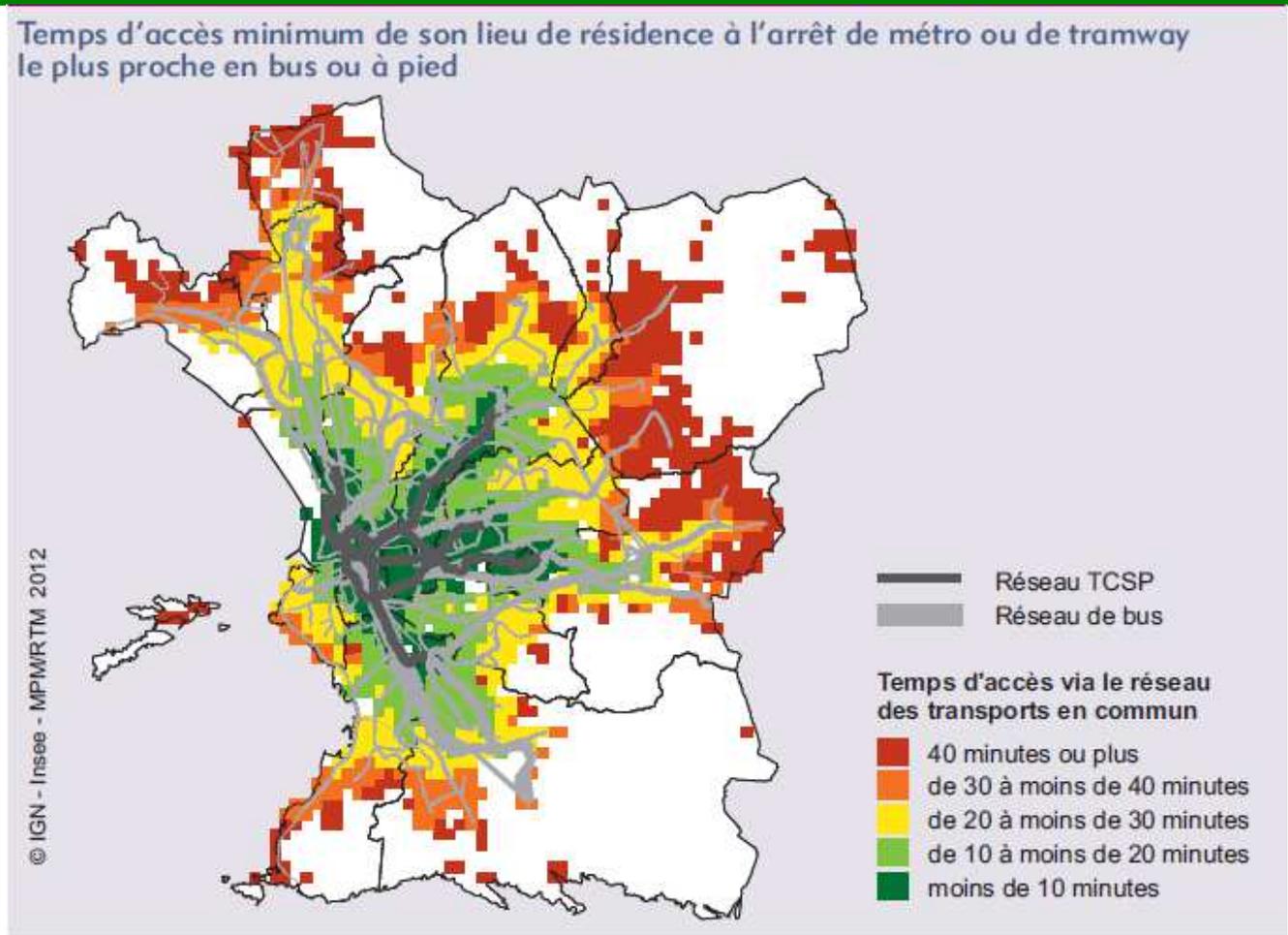
Distance à vol d'oiseau

- 1 habitant sur 2 à moins de 30 minutes de la Canebière
- Mais 1 habitant sur 5 à plus de 40 minutes

forcer

estimation composite RP 2007 ; MPM/RTM 2011

# Combien de temps met-on pour aller jusqu'au métro ou tramway ?



Carreaux de 300 mètres de côté - Distance à pied maximale pour rejoindre l'arrêt : 900 mètres (moins de 15 minutes)  
Sources : Insee, estimation composite RP 2007 ; MPM/RTM 2011

→ 14 % de la population à plus de 30 minutes en bus ou à pied d'un arrêt de TCSP

# Des transports en commun de plus en plus utilisés...

---

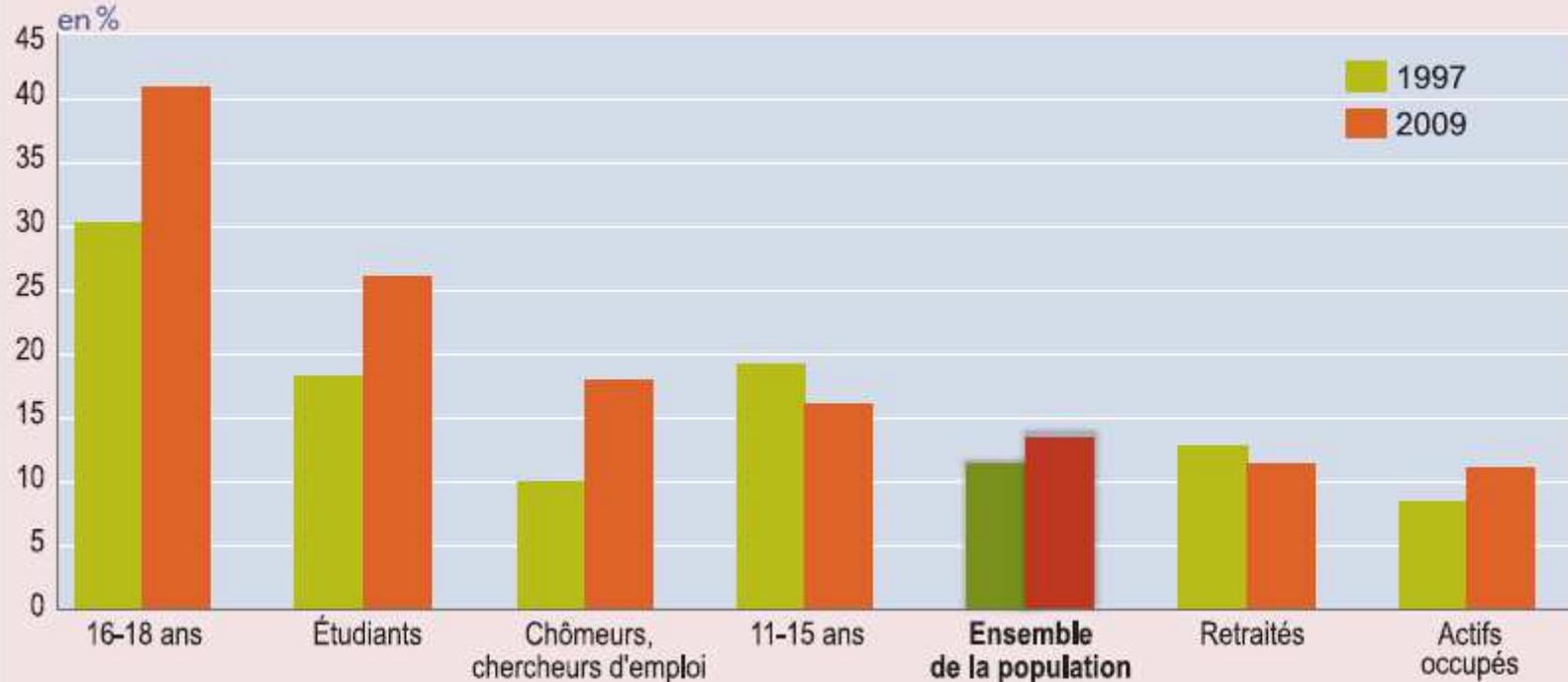
- ✓ 3,7 déplacements par jour et par personne en 2009 (+ 6% depuis 1997)
- ✓ Les transports en commun représentent 13 % de ces déplacements en 2009
- ✓ Le nombre de déplacements en transports en commun (par jour et par personne) a augmenté de 26 % entre 1997 et 2009
- ✓ Le plus fort recours à ce mode après les habitants de l'agglomération lyonnaise

Source : Traitements AGAM - Enquête ménage déplacements 2009

## ... par les jeunes et les chômeurs

### Des transports en commun de plus en plus utilisés

Part des déplacements en transport en commun selon différentes catégories de population



Sources : Certu ; Agam, enquête ménages déplacements (EMD) 2009

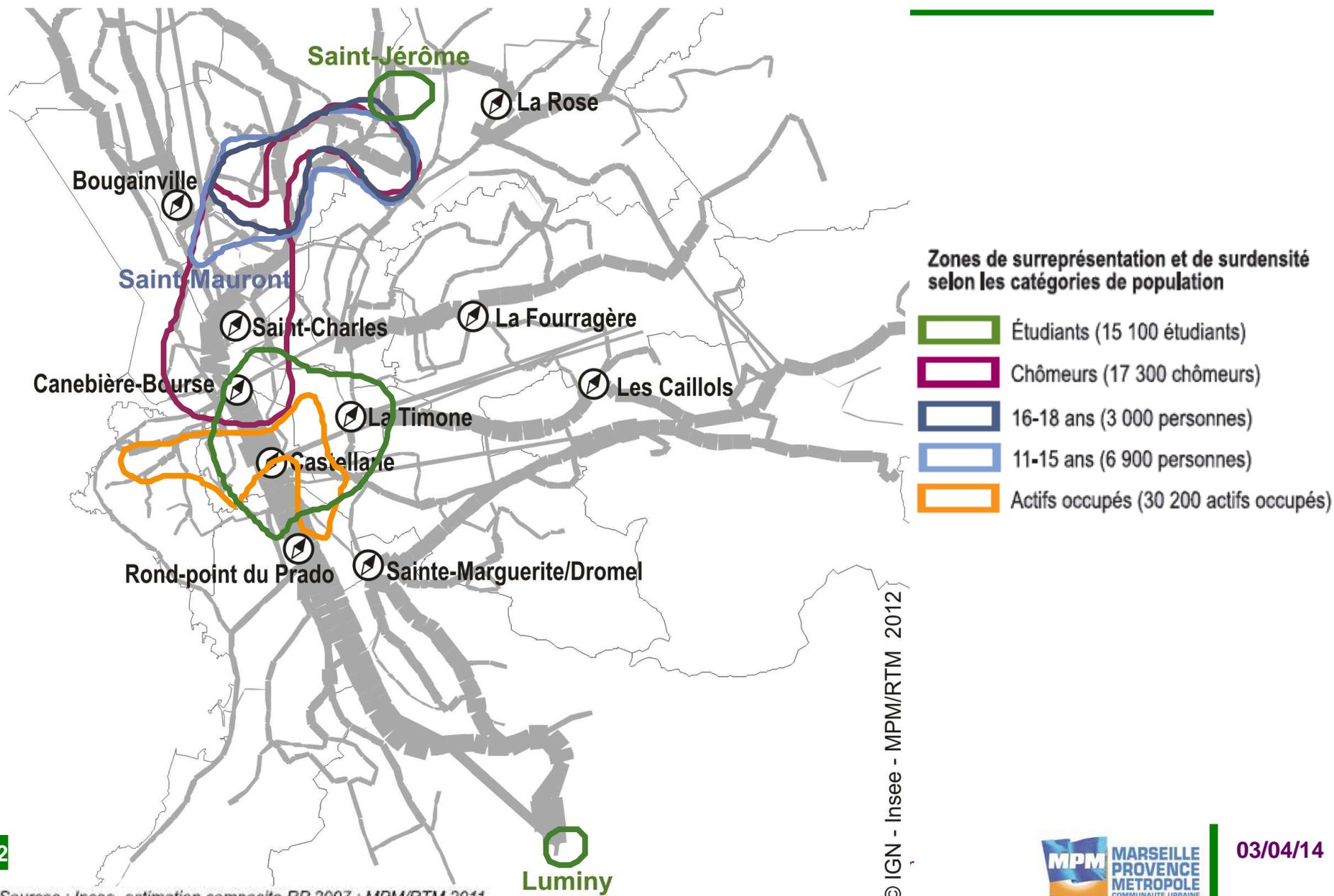
# Orienter les politiques de transport en ...

**- Localisant précisément ces populations particulièrement mobiles**

**et**

**- Analysant la desserte par les Transports en commun des lieux qu'elles fréquentent régulièrement**

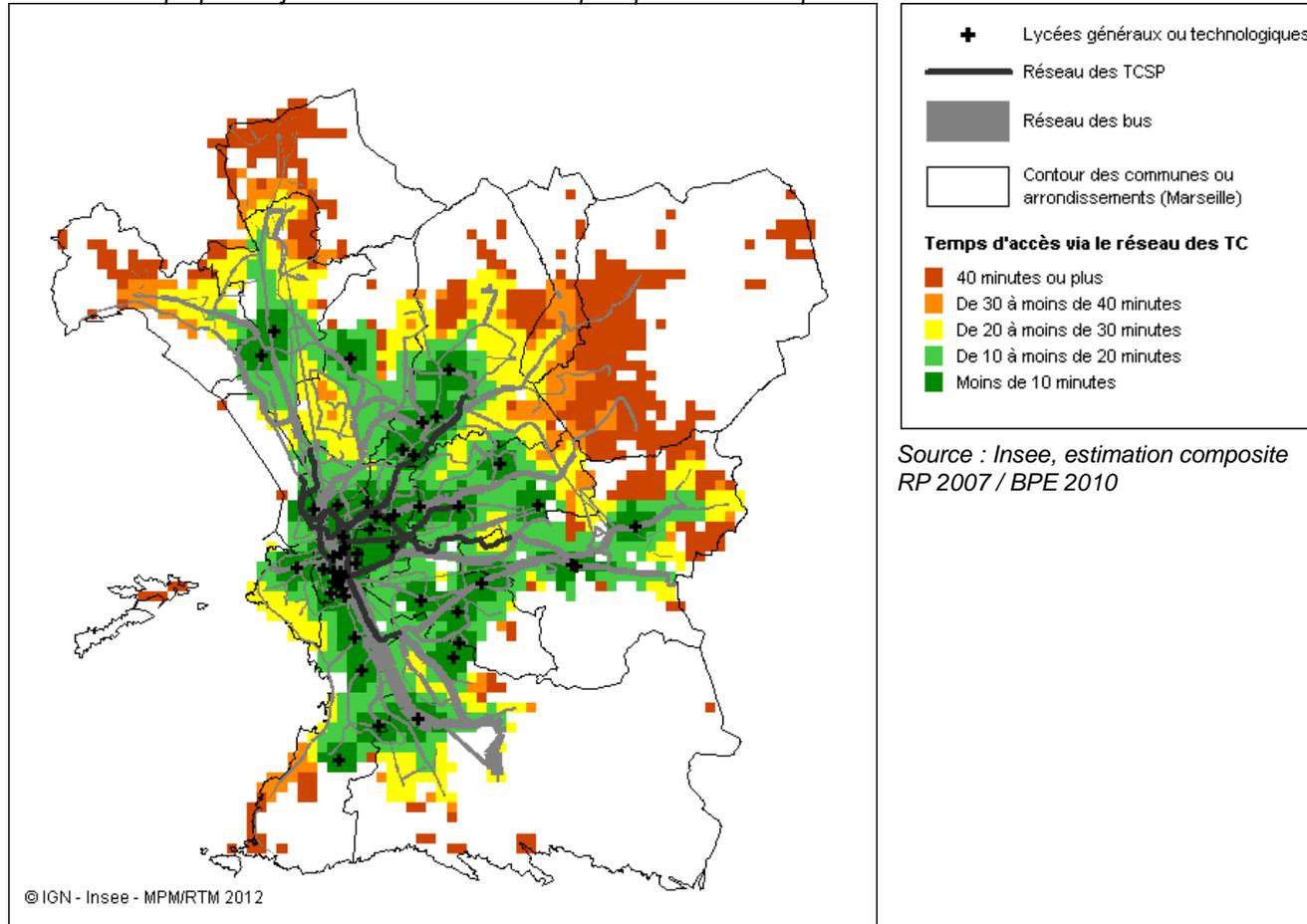
# Les populations les plus utilisatrices des TC dans le centre de Marseille ou entre St-Mauront et St-Jérôme



# Des lycées et des collèges facilement accessibles via les transports en commun

Accessibilité (via le réseau des transports en commun) aux lycées généraux ou technologiques

Distance temps pour rejoindre l'établissement le plus proche en temps



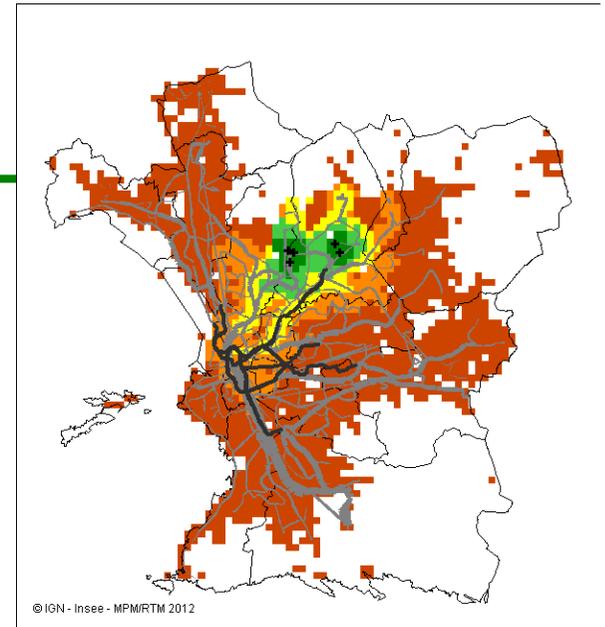
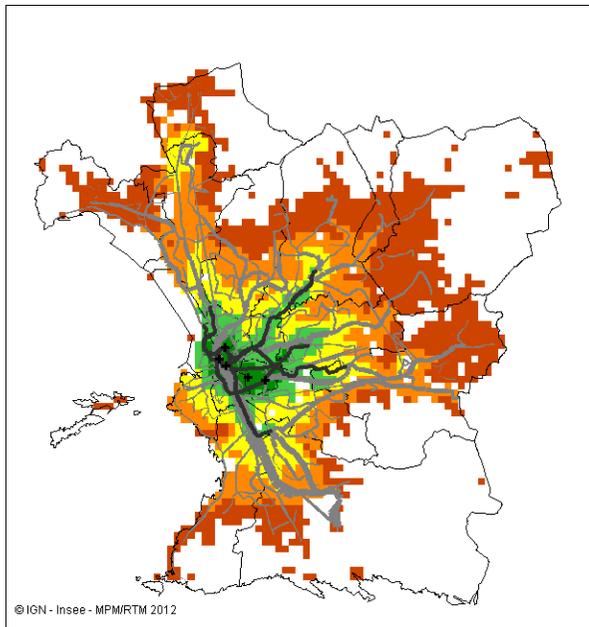
✓ 92 % des 16-18 ans à moins de 30 minutes du lycée le plus proche

✓ 97 % des 11-15 ans à moins de 30 minutes du collège le plus proche

# Les sites universitaires du centre de Marseille sont les plus accessibles

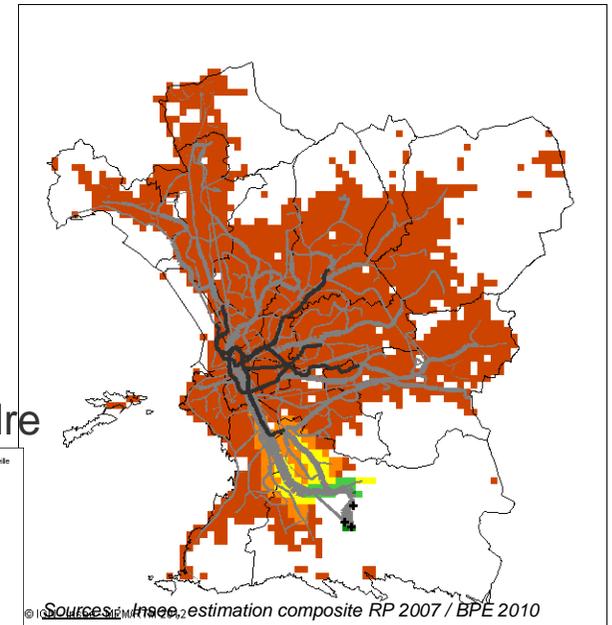
## ✓ Ceux du nord-est de Marseille :

1 étudiant sur 5 met moins de 30 minutes pour s'y rendre



## ✓ Ceux du centre-ville de Marseille :

2 étudiants sur 3 mettent moins de 30 minutes pour s'y rendre



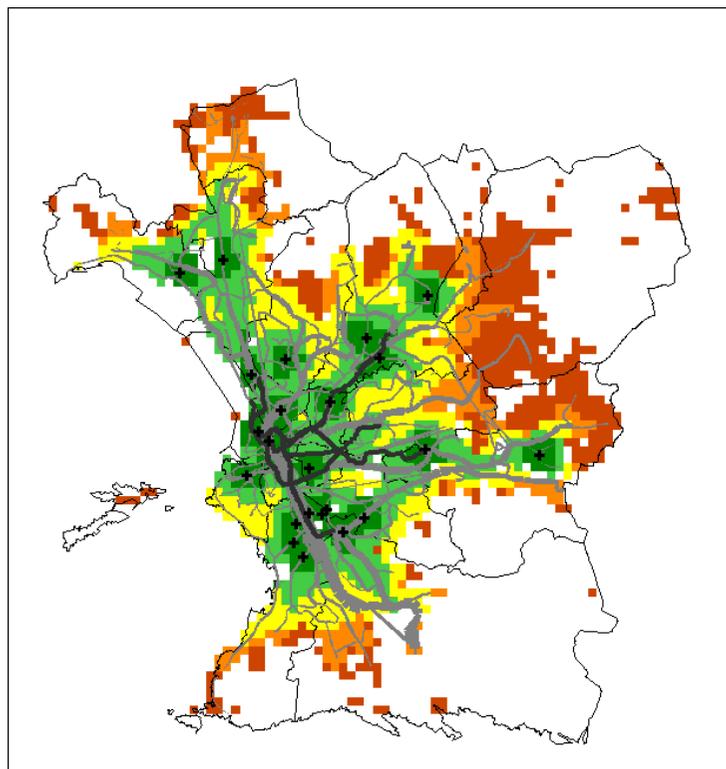
## ✓ Ceux de Luminy :

La quasi-totalité des étudiants met plus de 30 minutes pour s'y rendre

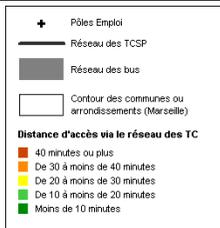
# La quasi-totalité des personnes se déclarant au chômage à moins de 30 minutes en TC d'une antenne de Pôle Emploi

## Accessibilité (via le réseau des transports en commun) aux pôles Emploi

Distance temps pour rejoindre l'établissement le plus proche en temps



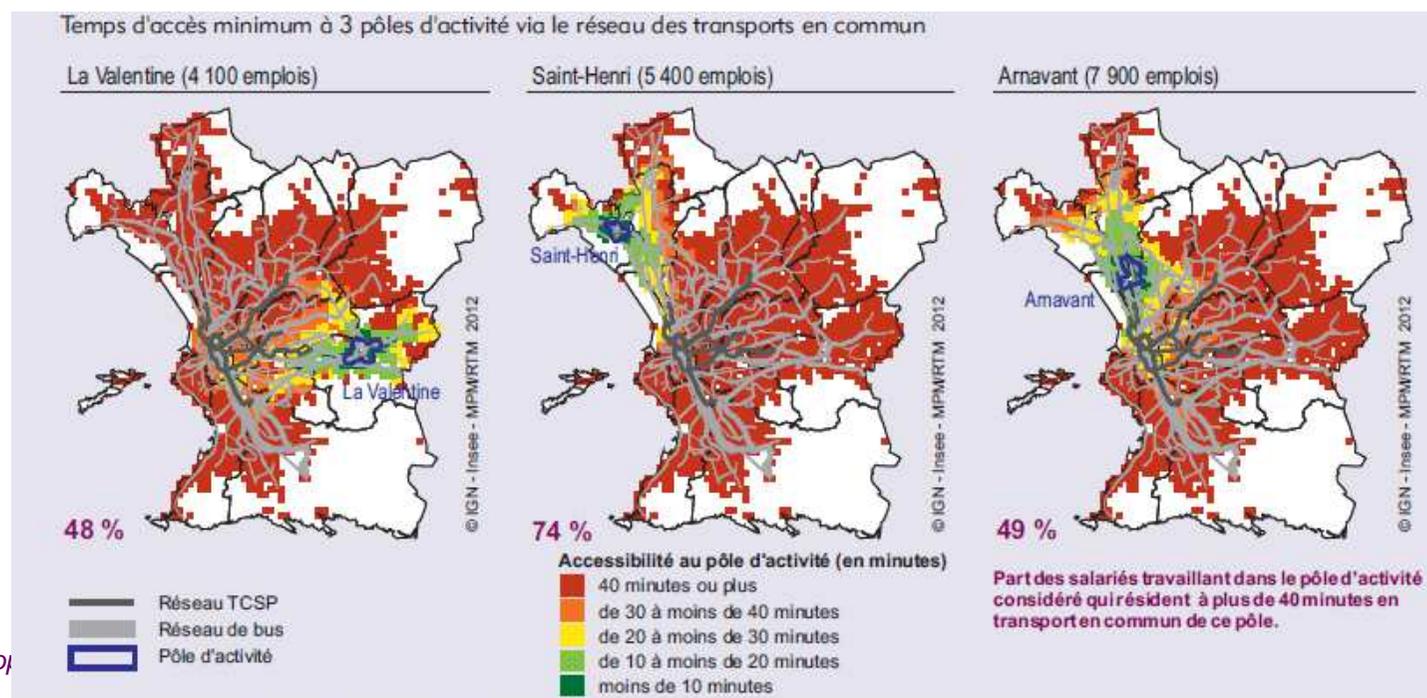
Sources : Insee, estimation composite RP 2007, BPE 2010 – RTM 2011



Accessibilité aux pôles emploi			
En :	Nombre d'habitants	Nombre de chômeurs	Part des chômeurs
Moins de 10 minutes	263 500	23 100	35.3%
Entre 10 et 20 minutes	341 400	25 200	38.6%
Entre 20 et 30 minutes	195 900	13 100	20.0%
Entre 30 et 40 minutes	47 400	2 300	3.8%
Plus de 40 minutes	44 000	1 700	2.6%
<b>Territoire MPM</b>	<b>892 200</b>	<b>65 400</b>	<b>100.0%</b>

# Une meilleure connexion aux emplois grâce au réseau des TCSP

- ✓ Les actifs en emploi : une population qui génère le plus de déplacements en transports en commun
- ✓ Habiter à proximité d'un TCSP permet d'accéder en moins de 40 minutes à plus de la moitié des emplois proposés sur le bassin
- ✓ Un zoom particulier sur 3 pôles d'activités (La Valentine, Saint Henry et Arnavants)



Sources : Insee, Clap 2007, DADS 2005 ; MPM/RTM 2011

# Un réseau des transports en commun en cours de développement

---

- ✓ En 2008, un réseau moins long que celui des agglomérations de Lyon, Lille, Toulouse et Bordeaux.
- ✓ Un réseau des TCSP moins développé qu'à Lyon et Lille
- ✓ Mais des infrastructures qui se développent :
  - ✓ Depuis 2008, extension de lignes de TCSP
  - ✓ 3 nouvelles lignes de BHNS ont été actées par la communauté urbaine

## En résumé....

---

- ✓ Une population proche du réseau de la RTM
- ✓ Mais des disparités d'accès en TC avec notamment :
  - Le centre de Marseille qui concentre la population et les différents types de transports en commun
  - Des zones moins bien accessibles en transports en commun

**→ Renforcer la complémentarité entre bus, métros et tramways**  
*dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire plus globale*

# Une complémentarité entre bus, métros et tramways à renforcer

**ANALYSE** N° 23 septembre 2012

INSEE ÉTUDES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Marseille Provence Métropole

**Une complémentarité entre bus, métros et tramways à renforcer**

Le réseau des transports en commun géré par la Régie des Transports de Marseille (RTM) est proche de la population du bassin centre de la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole (MPM). Cette large couverture territoriale masque cependant de fortes disparités de temps d'accès. La moitié des habitants est certes à moins d'une demi-heure en transport en commun de la Canebière. Cette population est en général celle qui réside près des transports en commun au site propre (TCSP), c'est-à-dire des métros et des tramways. Mais la plupart des zones périphériques sont moins bien desservies. La mobilité des habitants de MPM a augmenté depuis 1997 et les transports collectifs sont de plus en plus utilisés notamment par les jeunes et les chômeurs. Les collèges, les lycées, la plupart des sites universitaires et les antennes de Pôle emploi sont rapidement accessibles au transport en commun. Par ailleurs, le réseau des TCSP, en cours de développement, permet une meilleure connexion aux emplois.

Améliorer la complémentarité des réseaux des TCSP et des bus est ainsi un enjeu à poursuivre pour MPM.

Un réseau de transports en commun proche des habitants

Le réseau des transports en commun, géré par la Régie des Transports de Marseille (RTM), dessert les quatre communes qui constituent le bassin centre de la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole (MPM) : Marseille, Aïchaud, Plan-de-Cuques et Septèmes-les-Vallons. En 2011, ce réseau propose près de 110 kilomètres de transport en commun. Il est composé de plus de 2 500 arrêts, répartis entre deux lignes de métro, deux lignes de tramway et environ 80 lignes de bus. La quasi-totalité des 890 000 habitants du bassin centre vivent à proximité de ce réseau. Seuls 2 % d'entre eux résident en effet à plus de 10 minutes à pied d'un arrêt de transport en commun. De plus, six habitants sur dix ont accès à au moins cinq lignes différentes en moins de 10 minutes à pied.

Une personne sur deux à moins de 30 minutes de la Canebière

Cette large couverture territoriale masque de fortes disparités de temps d'accès. La moitié de la population du bassin centre est en effet à moins d'une demi-heure en transport en commun du centre-ville de Marseille, défini par l'axe Canebière-Bourse.

www.insee.fr  
 > Région  
 > Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 > Les publications

MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE  
 INSEE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

**SYNTHÈSE** N° 41 septembre 2012

INSEE ÉTUDES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Marseille Provence Métropole

**Une complémentarité entre bus, métros et tramways à renforcer**

Le réseau des transports en commun géré par la Régie des Transports de Marseille (RTM) est proche des habitants du bassin centre de la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole (MPM), c'est-à-dire les communes de Marseille, Aïchaud, Septèmes-les-Vallons et Plan-de-Cuques. Sa couverture territoriale est même assez bonne, en moins de 10 minutes à pied, à au moins cinq lignes de transport. Cette large couverture territoriale masque cependant de fortes disparités de temps d'accès. Si la moitié de la population est à moins d'une demi-heure en transport en commun de la Canebière, la plupart des zones périphériques sont moins accessibles, en particulier le sud-est et l'ouest. En effet, 12 % des habitants de MPM sur cinq ont pour conséquence plus de 40 minutes pour accéder au centre-ville<sup>(1)</sup> de Marseille. Les zones les mieux desservies sont généralement celles qui sont les plus proches des transports en commun au site propre (TCSP), c'est-à-dire les métros et les tramways.

La mobilité des habitants du bassin centre de MPM a augmenté ces dernières années pour atteindre 3,7 déplacements par personne et par jour en moyenne en 2009. Les transports collectifs sont de plus en plus utilisés (+ 26 % entre 1997 et 2009). D'autre part, 13 % des déplacements se font en transport en commun. Les jeunes - collégiens, lycéens et étudiants - sont les utilisateurs les plus assidus du réseau, les chômeurs également. Les actifs en emploi utilisent les plus modestes (6,4 déplacements par jour) mais se déplacent principalement en voiture. Ils recourent cependant de plus en plus aux transports en commun (+ 37 % en 12 ans). La localisation privilégiée de ces populations particulièrement mobiles et l'analyse de leur accessibilité aux équipements qu'elles fréquentent régulièrement peuvent permettre d'adopter les prochaines politiques de transport.

Les jeunes de 11 à 15 ans et de 16 à 18 ans sont fortement représentés dans les quartiers du Canal, Saint-Barthélemy et Saint-Jean. Les collèges et les lycées sont très accessibles : 97 % des 11-15 ans et 92 % des 16-18 ans mettent moins de 30 minutes pour s'y rendre, en transport en commun ou à pied. Les étudiants quant à eux résident principalement près des différents sites universitaires. Ceux du centre de Marseille sont les mieux desservis : deux étudiants sur trois y accèdent en moins de 30 minutes. Les facultés du nord-est de Marseille sont accessibles.

(1) Centre-ville de Marseille défini par l'axe Canebière-Bourse

www.insee.fr  
 > Région  
 > Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 > Les publications

MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE  
 INSEE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

**DOSSIER** N° 8 novembre 2012

INSEE ÉTUDES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Marseille Provence Métropole

**Une complémentarité entre bus, métros et tramways à renforcer**

www.insee.fr  
 > Régions  
 > Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 > Les publications

**SOMMAIRE**

1. L'offre des transports en commun sur Marseille, Aïchaud, Septèmes-les-Vallons et Plan-de-Cuques..... 3

1.1 - Le réseau de la Régie des Transports de Marseille en 2011

1.2 - Couverture du réseau

1.3 - Localisation de la population, des abonnés et des ménages avec ou sans voiture

2. Déplacements pour l'éducation, l'enseignement..... 18

2.1 - Les collégiens

2.2 - Les lycéens

2.3 - Les étudiants

3. Déplacements pour le travail..... 32

3.1 - Les chômeurs

3.2 - Les actifs occupés

4. Zoom sur trois pôles d'activité..... 45

4.1 - La Valentine

4.2 - Saint-Henri

4.3 - Arnavant

4.4 - Synthèse Accessibilité

5. Déplacements pour la santé..... 56

5.1 - Localisation des retraités

5.2 - Accessibilité via les transports en commun aux établissements de santé disposant d'un service d'urgence

ANNEXE : Méthodologie..... 59

Carte des quartiers de Marseille..... 62

MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE  
 INSEE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

disponible sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) :

+ Un dossier